

REUNION DU 7 FEVRIER 2018 COMPTE RENDU DU COMITE DE QUARTIER « MIRABEL-LYAUTEY »
--

A- VIE QUOTIDIENNE

VIE QUOTIDIENNE

1 - Réfection trottoirs rue Barbès :

Réponse :

Travaux de reprises programmés début février

2 - Route de Marseillan :

Le passage protégé devant le nouveau parking par temps de pluie est inondé.

Réponse :

Une grille avaloir sera réalisée courant 1^{er} trimestre.

3 - Rue du 8 mai :

Poteau du panneau « cédez le passage » avant le nouveau rond-point à remettre à hauteur normale.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

4 - Impasse Barbès :

Huit maisons ont le même numéro 2, reprendre le numérotage des maisons car le facteur met le courrier au numéro 3 de la rue Barbès.

Réponse :

Cette instruction est en cours.

5 - La promenade :

Horodateurs sur la promenade : quel avenir pour ceux-ci ?

Réponse :

Une réflexion est en cours.

6 - Rue de la Solidarité :

A l'angle de la Rue de la Solidarité et la rue Commandant Villarem, au point de rassemblement, des poubelles restent sur place plusieurs jours sans être rentrées par leur propriétaire ainsi que des sacs éventrés. Rien de changé depuis la dernière demande.

Réponse :

Stationnement en haut de la rue Pallares (face à l'école de danse) - un aménagement sera envisagé. Mr Héral doit voir le problème pour remédier à ces stationnements anarchiques.

Le personnel du SICTOM passe régulièrement. Suite à cette demande, un passage a été renouvelé. Ce message a été aussi transmis à la brigade environnement.

7 - Chemin des 7 fonts :

Passage sous la voie ferrée le grillage situé au fond du passage est en mauvais état.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

8 - Rue Alsace lorraine :

Voir la possibilité de déplacer le panneau interdit aux plus de 3,5 tonnes situé à l'entrée de la rue Alsace lorraine vers la mairie celui-ci est caché par le miroir situé devant, passage dans cette rue de 3 très gros camions en peu de temps et rappeler zone limitée à 30 km à l'heure.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

9 - Rue Denfert Rochereau:

Voir possibilités d'améliorer le stationnement rue Denfert Rochereau. Un marquage au sol peut être réalisé afin d'organiser le stationnement.

Réponse :

Une visite de terrain sera effectuée afin de trouver une solution.

10 - HLM Lyautey :

Le trafic continue après 19 H dans ce quartier, demander à la police nationale de faire des rondes à partir de cet horaire si possible.

Réponse :

La demande a été transmise au service de la Police Municipale.

11 - Rue des 7 fonts :

Au numéro 35 de la rue des 7 fonts, une pompe de relevage a été installé pour envoyer les eaux usées dans le tout à l'égout de la rue (bouchages fréquents) voir possibilités d'amélioration.

Réponse :

Depuis plus de deux ans, un curage préventif s'effectue sur le poste de relevage qui draine le quartier, en particulier la Résidence qui se trouve Rue Georges Sand. Aucune anomalie n'a été relevée depuis. Si une difficulté venait à apparaître, les services de la ville ainsi que la Lyonnaise peuvent entrer en contact directement avec la personne concernée.

12 - Parkings :

Nous n'avons pas eu de réponse nette sur la désignation des parkings. Le nouveau parking est-il débaptisé et s'appelle-t-il Parking de la Vallée ? Et le terrain vague derrière le Moulin des Evêques est-il officiellement un parking qui s'appellerait Parking du Moulin des Evêques ?

Réponse :

Le parking porte le nom de « Parking du Moulin des Evêques ».

L'espace placé derrière le Moulin des Evêques sert de parking de façon officieuse.

Pouvez-vous mettre des poubelles en place ?

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

13 – Distributeurs de sachets canins :

La réponse qui a été faite comme quoi « les distributeurs sont régulièrement approvisionnés » n'a rien à voir avec notre réflexion. D'abord les distributeurs en question sont ceux avec le trou central. Ces distributeurs sont source de gaspillage. En effet, pour se servir, si l'on y parvient en insistant, en tirant avec force, on sort 5,6 voir 10 sachets à la fois. Ce n'est pas pour autant que les lendemains de sortie tous les propriétaires de chiens vont se promener avec des sacs plein les poches. Il s'agirait donc davantage à faire remonter l'information au fournisseur de ces distributeurs pour amélioration. Ainsi d'après nos observations :

- soit les distributeurs sont trop bourrés à l'approvisionnement,
- soit le ressort de compression arrière est inadapté,
- soit l'ouverture circulaire est trop petite. Une ouverture en oblong serait peut être plus appropriée pour y mettre les doigts.

Réponse :

Il n'est pas envisagé aujourd'hui de changer les distributeurs.

14 - Rue Famille Carrausse :

Reboucher un trou en formation dans la chaussée au droit des armoires et compteurs au numéro 18 Rue Famille Carrausse (Monsieur CARBONNEL, le carré se situe au droit de son armoire de connexion à la rue).

D'autres carrés d'arbres pourraient être rebouchés suite à l'enlèvement de ces arbres et notamment situés au niveau des résidences 3, 5 et 11, ainsi que deux autres au fond de l'impasse Pagès. En effet, ces carrés se trouvent soit en face d'un portail ou d'un emplacement de parking ou à un emplacement de stockage des poubelles.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

15 – Montée de Joly :

Le bout du trottoir situé en bas de la rue de Montée de Joly est fréquemment occupé par des véhicules stationnés même le trottoir. Seul refuge pour les piétons à cet endroit il serait prudent d'interdire ces stationnements.

Réponse :

Du mobilier urbain sera mis en place.

16 – Rue Jean Pallarès :

Régulièrement lors des manifestations de l'école de danse, l'angle de trottoir est occupé par des véhicules en stationnement dépassant largement sur la chaussée de sorte à former avec les autres véhicules stationnés en face un étranglement ne laissant plus qu'un seul véhicule. Cette voie est en double sens. La mise en place de deux potelets éviterait cet inconvénient.

Réponse :

Du mobilier urbain sera mis en place.

Doléances en cours de réunion :

- nettoyer l'espace qui se trouve le long du canal sur la voie de gauche juste après avoir descendu le pont Saint Bauzille (suite à l'enlèvement d'un colis suspect).
- rue Alsace Lorraine, des chiens aboient sans cesse et entraînent les chiens voisins.
- peut-on prévoir de remplacer le feu séquentiel actuel qui est au niveau de la Farfouille (Avenue de Sète) par un feu qui s'enclenche seulement quand il détecte un véhicule ?
- la construction en cours située à l'angle de l'Avenue du 11 Novembre et la Rue du Chemin du Mont Saint Loup, empiète apparemment sur le trottoir.
- Pouvez-vous interdire le passage des camions de plus de 3.5t dans la Rue Denfert Rochereau ? Il faudrait étudier leur circuit afin de les diriger au mieux pour leur éviter de mauvaises surprises.

SECURITE

Luc LAROSE, Directeur du Département Sécurité

Contrôles routiers : 5

Accidents : 4

Incendie : 4

Dégradations : 2

Problème de voisinage : 1

Squats / SDF : 2

Troubles de l'ordre public : 2

Interpellation : 3

Nuisances sonores : 5

Salubrité / Divagation d'animaux : 7

Vol : 1

B) Grands Travaux :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

REHABILITATION DU QUAI DU CHAPITRE

Le projet de la piétonisation du quai du Chapitre sera constitué en deux phases :

- L'aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Evêques au pont des Maréchaux,
- Du pont des Maréchaux à la rue Chassefière sur le bord de l'Hérault.

Sur une longueur totale de 480 m et d'une emprise variable de 8 mètres, ce sont environ 4000 m² dédiés aux cheminements doux, aux espaces promenade, aux VL et aux piétons, les travaux sont estimés à environ 1 200 000 € H.T.

A ce jour, l'étude est achevée. Les travaux de la phase 1 seront engagés au mois de mars prochain, en débutant par la liaison partagée vélos/piétons, dans la partie comprise entre le Moulin des Evêques et le pont des Maréchaux.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PIETONISATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du programme de piétonisation de certains espaces publics engagé par la Ville, il a été procédé à la mise en place de bornes automatiques de contrôle d'accès pour limiter la circulation des véhicules dans la Cœur de Ville historique.

Les bornes ont été installées aux lieux suivants :

- Rue d'Embonne au niveau de la rue Jean Roger (borne existante),
- Rue du Portalet,
- Rue de la Halle, mise en place d'un potelet pour limiter l'accès,
- Rue Perben,
- Place Louis Bessières,
- Rue Saint Vénuste,
- Place Molière (bornes existantes).

Toutes les nouvelles bornes installées sont électriques afin de limiter les nuisances occasionnées par le fonctionnement de ces bornes.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- 1 BIP sera fourni à toutes les personnes disposant d'un garage,
- 1 BIP sera fourni aux personnes à mobilité réduite,
- 1 BIP sera fourni aux personnes âgées.

Les conditions d'utilisation sont les suivantes :

- Bornes constamment en position haute,
- Fonctionnement des bornes uniquement avec le bip,
- Mise en place de sectorisation pour limiter la circulation des véhicules.

La Ville a confié à la société SOGETRALEC la réalisation de ces travaux, pour un montant de 70 000 € TTC.

CQ : Il est difficile de circuler en fauteuil roulant à partir de l'angle du rond-point de la belle agathoise et la rue du 4 septembre et arriver au niveau de la promenade.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

GIRATOIRE CAPELIER

Dans le cadre du réaménagement du carrefour des rues Richelieu, Rousseau et Général de Gaulle, la Ville d'Agde a procédé à la démolition de deux bâtiments situés au 14 rue Richelieu (ancien bâtiment « Capelier ») ainsi qu'au 1 avenue du Général de Gaulle (ancien « antiquaire »).

Par la suite, un giratoire sera créé avec le réaménagement de l'entrée de ville, un remodelage des trottoirs, une rénovation du réseau d'assainissement, un enfouissement des réseaux France Télécom et Enedis, ainsi que celui de l'éclairage public de la ville seront également prévus.

Le déroulé des travaux sera le suivant :

- fin 12 février à mi-avril – Les travaux de réalisation des réseaux d'assainissement et pluvial ainsi que l'effacement des lignes aériennes seront réalisés.
Les aménagements de voirie ainsi que les cheminements piétons seront entrepris

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services

PROJET DE REUT (REUtilisation des eaux Traitées)

Actuellement, la ville d'Agde utilise l'eau potable de son réseau public pour l'arrosage de son terrain de golf.

Les besoins annuels du golf sont d'environ 300 000 m³/an.

Face à ces besoins et consciente de l'enjeu écologique actuel, la commune met en œuvre une solution qui a fait l'objet au préalable d'études de définition technique, réglementaire et financière, consistant à réutiliser les eaux traitées de la filière Bio Réacteur à membranes de la station d'épuration d'Agde (« Posidonia »), dont la capacité de traitement a été portée à près de 198 000 EH en 2013.

Trois ans de travaux seront nécessaires pour poser 2,3 km de nouveaux réseaux pour acheminer l'eau traitée, construire un réservoir de 1 650 m³ dédié à cet usage, aménager le partage des eaux en sortie de station et mettre en place le nouveau système d'irrigation du golf.

Sur un coût total de travaux estimés à 5 500 000 € HT, l'agence de l'eau apporte une aide de 4 400 000 €, soit un taux d'aide de 80% au titre des économies d'eau sur le bassin.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

En 2010, l'Etat a lancé, un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) pour desservir d'ici à 2020 en fibre optique près de 11 millions de foyers situés en dehors des grands centres urbains.

Deux opérateurs ont répondu à cet appel à manifestation : Orange et SFR.

Pour Agde qui se situe en zone moyennement dense (ZMD), l'opérateur SFR a décidé de déployer ce réseau de fibre qui constituera un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 45 000 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de déploiement ont débuté en janvier 2017.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Les travaux de déploiement de la fibre vont être réalisés sur le premier semestre 2018.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, est envisagée pour le 2^{ème} semestre 2018.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services

TRAVAUX ENTREE DE STATION

Le gros œuvre du futur casino est terminé.

Celui du futur Palais des Congrès est réalisé à 85%.

Le délai prévisionnel d'avancement est respecté.

Les entreprises se concentrent sur la couverture et la passerelle hélicoïdale.

L'ensemble du lot gros œuvre devant se terminer fin mars.

En parallèle, le second œuvre a débuté par la distribution des réseaux.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

Aujourd'hui, le parking Alsace-Lorraine doté d'un bassin de rétention, est réalisé à plus de 95 %, les travaux de revêtements sont en cours ainsi que les plantations.

Cette zone du chantier sera terminée prochainement.

Viendront ensuite les travaux de finitions (éclairage, mobiliers, équipements...)

Les travaux d'aménagement du mail piétonnier ont débuté par la réalisation des tranchées destinées aux réseaux.

Les parcelles dédiées aux projets privés ont été débarrassées des équipements publics et font l'objet de nivellements.

Présents :

M. FREY, M. BENTAJOU, M. SAIGNES, M. SABLAIROLES, M. HERAL, M. RUIZ, Madame DESTRADE, M. BRAULT, M. LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

M. ALARY, M. CARRE, M. DELORME, M. GOUDARD, M. IVARS, M. LORENTZ, M. MEYER, Mme PACOT, M. PONCE.

Absents excusés :

M. THEVENARD.

Absents :

Mme BEREL, M. CARVALHO, M. POULAIN, M. SANCHEZ.